

# Fabien SOUESME et Emilie SOUESME-GRANGER

NOTAIRES ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

23, RUE ORLÉANAISE  
BOÎTE POSTALE 16  
45730 SAINT BENOIT-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.73.12  
Télécopie 02.38.35.70.20  
etude.souesme@notaires.fr

Etude ouverte  
De 9H30 à 12H00  
Et de 14H00 à 18H00  
Fermée le Samedi

Dossier : A 2014 00359/Vente BOULLIER JP/ EUROVIA  
Nos réf. : Catherine BIDAULT/Fabien SOUESME  
Vos réf. :

## ATTESTATION

JE SOUSSIGNE, Maître Fabien SOUESME, Notaire à SAINT BENOIT SUR LOIRE (45730), 23 rue orléanaise,

### **CERTIFIE ET ATTESTE :**

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 9 septembre 2016

Monsieur Jean-Pierre Georges BOULLIER, exploitant agricole, demeurant à GERMIGNY DES PRES (45110), 123 route de la Prieuré.

Né à GERMIGNY-DES-PRES (45110), le 16 novembre 1953.

Epoux en premières noces de Madame Sylvaine Pauline, Thérèse, Ernestine DESROZIERS.

Monsieur et Madame BOULLIER mariés à la Mairie de GERMIGNY DES PRES (45110), le 11 octobre 1986, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

A vendu à :

La société dénommée "EUROVIA CENTRE LOIRE",

Société par actions simplifiée au capital de DEUX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE SIX CENT DOUZE EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (2.671.612,80 €), dont le siège social est à SAINT CYR EN VAL (45590), 340 rue des Bruyères Z.I. de la Saussaye, Parc activités Orleans Sologne.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ORLEANS et identifiée sous le numéro SIREN 775 592 496.

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

BOUZY LA FORET (Loiret)

Un terrain boisé situé(e) à BOUZY LA FORET (45460),  
Ledit immeuble cadastré de la manière suivante :

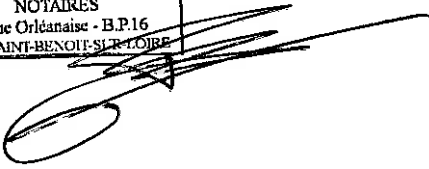
Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AS	48	Plaine de Saint Agnan	51 a 67 ca
Contenance totale				51 a 67 ca

L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE,  
Le 9 septembre 2016

SCP F. et E. SOUESME  
NOTAIRES  
23 rue Orléanaise - B.P.16  
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE



# Fabien SOUESME et Emilie SOUESME-GRANGER

NOTAIRES ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

23, RUE ORLÉANAISE  
BOÎTE POSTALE 16  
45730 SAINT BENOIT-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.73.12  
Télécopie 02.38.35.70.20  
etude.souesme@notaires.fr

Etude ouverte  
De 9H30 à 12H00  
Et de 14H00 à 18H00  
Fermée le Samedi

Dossier : A 2014 00357/vente BOULLIER B./EUROVIA  
Nos réf. : Catherine BIDAULT/Fabien SOUESME  
Vos réf. :

## ATTESTATION

JE SOUSSIGNE, Maître Fabien SOUESME, Notaire à SAINT BENOIT SUR LOIRE (45730), 23 rue orléanaise,

### **CERTIFIE ET ATTESTE :**

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 9 septembre 2016

Monsieur Bernard Marius, Georges BOULLIER, retraité, demeurant à VITRY AUX LOGES (45530), 81 route de l'Epinglette.

Né à BOUZY LA FORET (45460), le 04 janvier 1947.

Epoux de Madame Sylviane Jacqueline ISSERT.

Monsieur et Madame BOULLIER mariés à la Mairie de VITRY AUX LOGES (45530), le 28 octobre 1967, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

A vendu à :

La société dénommée "EUROVIA CENTRE LOIRE",

Société par actions simplifiée au capital de DEUX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE SIX CENT DOUZE EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (2.671.612,80 €), dont le siège social est à SAINT CYR EN VAL (45590), 340 rue des Bruyères Z.I. de la Saussaye, Parc activités Orleans Sologne.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ORLEANS et identifiée sous le numéro SIREN 775 592 496.

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

BOUZY LA FORET (Loiret)

Un terrain boisé situé(e) à BOUZY LA FORET (45460),  
Ledit immeuble cadastré de la manière suivante :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu dit	Contenance
	AS	0044	PLAINE DE SAINT AGNAN	52 a 31 ca
Contenance totale				52 a 31 ca

Ladite vente ayant été conclue moyennant le prix de [REDACTED]

Payé comptant et quittancé aux termes dudit acte.

L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE,

Le 9 septembre 2016

SCP F. et E. SOUESME  
NOTAIRES  
23 rue Orléanaise - B.P. 16  
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

